



REPRESSION PATRONALE

A ETERNIT VITRY

Après avoir empoisonné les salariés pendant des années, cette entreprise, qui déploie des moyens énormes pour s'exonérer de sa responsabilité dans le dossier amiante, bute sur un adversaire.

Il s'agit du syndicat CGT d'Eternit, majoritaire dans l'entreprise qui défend les victimes de l'amiante mais aussi l'ensemble des droits des salariés actifs de cette entreprise.

Du coup, ces syndicalistes « gênants » sont devenus la cible d'une direction spécialement renforcée pour briser leurs actions.

Une direction spécialisée en basse besogne, qui traque ces militants, qui les menace, et qui prévoit maintenant des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement...

De quoi préparer tranquillement le projet d'enfouissement d'amiante à Vitry, voir même d'autres projets néfastes pour les salariés du site...

La CGT va démontrer dès le 07 février, jour du licenciement programmé d'un de nos camarades, que nous combattons avec force cette répression antisyndicale d'un autre âge !

La CGT prévient la direction d'Eternit, **le 07 février n'est qu'une étape** dans le processus engagé pour combattre cette répression. La CGT sera mobilisée dans et hors de l'entreprise et suivra de très près ce dossier.

Nous appelons, l'ensemble des salariés disponibles, l'ensemble des organisations syndicales, les élus politiques, tous ceux qui sont attachés au droit syndical et à la démocratie dans les entreprises à un rassemblement :

le 07 février à 11H00 devant Eternit

**(Usine Nord après le passage à niveau - lieu dit « le colayot »
Vitry en Charolais).**

Gueugnon le 01 février 2011